

NOTRE ENFANT APPRENDRA-T-IL L'ANGLAIS ?

La réponse à cette question est OUI, sans aucun doute.

Bien souvent, les parents optent pour l'école anglophone ou pour les programmes d'immersion française pour s'assurer que leurs enfants puissent maîtriser la langue de la majorité, soit l'anglais.

Les études montrent que l'anglais, en situation de langue majoritaire, s'apprend presque de lui-même lorsqu'on vit dans un milieu où le français est minoritaire. Entourés d'anglophones, en contact permanent avec la langue anglaise, les jeunes francophones apprennent sans difficulté cette langue. De plus, la multitude de produits culturels de langue anglaise font que les jeunes francophones s'imprègnent inconsciemment de la langue anglaise.

Des chercheurs de la faculté des sciences de l'Éducation de l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick attestent que les enfants de la minorité qui étudient dans leur langue maternelle, la conservent davantage et maîtrisent aussi bien l'anglais. Un processus de transfert des habiletés langagières renforce aussi bien le français que l'anglais.

En fait, les jeunes francophones vivant en milieu minoritaire sont plutôt menacés d'assimilation, tant l'attraction de l'anglais est omniprésente. Les recensements de Statistiques Canada de 2001 et les recherches indiquent que le taux de continuité linguistique du français n'était plus que de 60% chez les jeunes francophones de 5 à 19 ans dans les TNO.

Même dans des familles où les deux parents parlent français et qui veulent transmettre le goût de parler français à leurs enfants, le risque d'assimilation existe. Apprendre l'anglais n'est donc pas un problème. Le défi est plutôt de maintenir le fait français dans les familles francophones ou exogames*.

Pour contrer ce danger de l'assimilation, l'instruction en français langue première de vos enfants joue un rôle crucial.

L'enseignement dans la langue de la minorité, dans des écoles destinées exclusivement aux enfants d'ayants droit, est la seule façon pour ceux-ci de conserver l'usage de la langue française et de l'enrichir.

* Famille exogame : famille dont l'un des parents est Francophone et l'autre Anglophone.